

Séance du **13 février 2024**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
09	15	10

L'an **deux mil vingt quatre**et le **Mardi 13 février**à **19h30**

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François, Maire**

Etaient présents : M. Dominique BOGAERT, 1^{er} Adjoint ; M. DAUY Serge, 2^{ème} Adjoint ; M. GUYADER Alain ; M. Lionel GAVELLE ; Mme Béatrice JORRE ; Mme Gaëlle PRUVOT ; Mme TABOUREL Juliette ; M. Thomas CHRISTIAENS ;

Absents excusés : Mme Nathalie LAMARRE donne pouvoir à M. Jean-François WIELGUS ; Mme Laure CHAMPION ; M. Jean-Noël CHOPINET ; Mme Alexandra GIRARD ; Mme Virginie ROZANSKI ; M. Fabrice RUTARD ;

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet : Délibération pour validation du devis d'un volet roulant isolant à l'école maternelle

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de faire poser un volet roulant à la porte de l'école maternelle afin de sécuriser l'accès.

Le devis présenté est de l'entreprise SARL BTI pour un montant de 840€ HT soit un montant de 1 008€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise SARL BTI pour un montant de 840€ HT soit un montant de 1 008€ TTC et autorise le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 13 février 2024

Délibération rendue exécutoire
Par transmission en Préfecture

Le Maire,



Jean-François WIELGUS



Le secrétaire de séance,



Serge DAÛY